

Programme de formation

Conduite en Sécurité des Grues de chargement

CACES® R490

Option avec ou sans télécommande

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser une grue de chargement avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

PRÉ REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum. Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation d'une grue de chargement. Maîtriser le français (oral et écrit). Maîtrise des 4 opérations mathématiques de base. Expérience professionnelle requise: NON

DURÉE, LIEU, HORAIRES

Durée : Individualisée en fonction de l'expérience du candidat et de la ou des catégorie(s)

Lieu :

GANAEC FORMATION

35 ZA de Bièze

38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Ou sur site (sous conditions)

Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé. Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe en présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégorie visées par le stagiaire.

RÉFÉRENCES

Recommandation R490 de la CNAM

Programme R490 – V.004 Applicable au 28.08.2025

GANAEC Formation

35 ZA de Bièze

38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

www.ganaec-formation.fr

04.37.06.60.21

contact@ganaec-formation.fr

N° de Siret : 809 880 289 00024

N° d'Activité : 82 38 06170 38

Certifiés QUALIOPi par DEKRA CERTIFICATION

Certificat QUALIOPi n°24-11-500

Certifiés CACES® par BUREAU VERITAS

N° de certificat : FR087009-2

Numéro RS :

5118

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité des grues de chargement selon la recommandation CACES® R490 de la CNAM/TS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apporter les compétences nécessaires à la conduite de la grue de chargement en situation de travail

Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de la grue de chargement

Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation

Obtention du CACES® par le ou les salariés afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le chef d'entreprise (article L411-1 et R4323-55 du code du travail, arrêté du 02/12/1998) aux salariés concernés.

PROGRAMME

Théorie

Connaissances générales

Technologie des grues de chargement

Notions élémentaires de physique

Stabilité des grues de chargement

Déplacement des grues de chargement sur site

Risques liés à l'utilisation des grues de chargement sur site

Exploitation des grues de chargement . Vérifications d'usage des grues de chargement

Accessoires de levage et règles d'élingage.

Pratique

Prise de poste et vérifications

Manœuvre et conduite en sécurité

Fin de poste - opérations d'entretien quotidien - maintenance

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation Tests CACES® conduite en sécurité des grues de chargement (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R490 de la CNAM) Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée composée de séquences théoriques en présentiel et à partir de ressources multimédia en autonomie, ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillé sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

→ Formateurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de GANAEC Formation et/ou par des organismes extérieurs.

M.A.J le 28/08/2025